

Vaucluse matin

Jeudi 24 juillet 2008

DES SALARIÉS VICTIMES D'UN INCIDENT SUR LE SITE NUCLÉAIRE

Tricastin : 92 légères contaminations



Nouveau pépin pour le Tricastin, cette fois, dans la centrale EDF du site. Par ailleurs, hier, élus et riverains ont été conviés à une réunion d'information à la Socatri, où a eu lieu la fuite d'uranium, dans la soirée du 7 juillet dernier. LE DL / Fabrice ANTÉRION

Hier, 92 employés travaillant sur le site nucléaire du Tricastin ont été légèrement contaminés par du cobalt et du chrome. Un incident "sans conséquence sanitaire", insiste le directeur d'EDF-Tricastin. P. 3 et 25

CENTRALE EDF-TRICASTIN 92 personnes "légèrement contaminées" hier dans la Drôme

Hier matin, 9h30, des balises de surveillance de contamination se déclenchent dans l'enceinte de la centrale EDF Tricastin, sur le site nucléaire de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux. L'événement a lieu précisément dans l'unité de production n°4, à l'arrêt depuis le 12 juillet pour des travaux annuels de maintenance et de rechargement en combustibles.

"Aucun risque sanitaire"

Aussitôt l'alerte donnée, les 97 intervenants - composés de salariés EDF et majoritairement de sous-traitants - sur le réacteur en question sont évacués. Toute la journée, jusqu'en fin d'après-midi, ils rencontreront un à un les services médicaux de la centrale. De "légères traces de contamination" sont relevées sur 92 personnes, indique la porte-parole d'EDF Tricastin. "Ces traces sont 40 fois inférieures à la limite autorisée de 20 mSv (1) par an par personne, précise-t-elle, il n'y aucune conséquence sanitaire ou environnementale".



Exercice Nucléaire
Fabrice HEBRARD / Le Dauphine Libere A.G.I./
Photopqr/PIERRELATTE DROME / Le 24 11 2005
/NUCLEAIRE/EXERCICE/EVACUATION/CENTRALE TRICASTIN/Pour la première fois sur le site du Tricastin un exercice de crise associait une population. Une vingtaine d'habitants volontaires et une cinquantaine d'enfants de l'école primaire du quartier des Blaches ont été évacués à Montelimar. -- 20051124_174232_ExerciceNucleaireFHE38.jpg

Un peu avant 14 heures, le directeur d'EDF Tricastin, Alain Peckre, accepte de revenir sur les circonstances : "Alors que les intervenants travaillaient dans le réacteur n°4, une portion d'un circuit connexe au réacteur a été ouverte et une bouffée de contamination est partie dans le réacteur". Cette substance contiendrait du cobalt 58 et du chrome. Les techniciens de la centrale ont quant à eux entamé des investigations afin de déterminer l'origine de l'incident, "vraisemblablement technique".

Une véritable série noire

Un incident qui intervient dans un contexte sensible. C'est en effet le troisième événement lié aux activités nucléaires qui se produit en 16 jours. Dans la nuit du 7 juillet dernier, une fuite d'uranium est révélée dans l'usine Socatri, à Bollène. Puis une autre, le 17 juillet, à la FBFC à Romans. Une véritable série noire.

Toutefois, EDF-Tricastin semble avoir tiré les leçons des précédents événements. Le service communication du distributeur d'électricité a rapidement alerté la Cigeet (2), l'Autorité de sûreté nucléaire, la préfecture de la Drôme, les élus locaux et les médias de cet incident. Hier en fin d'après-midi, l'ensemble des intervenants sont rentrés chez eux et devaient reprendre le travail ce matin.

(1) mSv : micro Sievert

(2) Commission d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin

INCIDENT AU TRICASTIN Socatri : informations, indemnisations et avenir

Suite à la fuite d'uranium survenue le 7 juillet à l'usine Socatri et à la levée des interdictions préfectorales d'utilisation de l'eau dans le secteur avant-hier, la Socatri a organisé hier deux réunions avec les riverains (particuliers et professionnels) concernés et les élus, à leur demande. Le directeur du site du Tricastin les a conviés dans l'enceinte de cette filiale du groupe Aréva, en deux temps : Mondragon et Lamotte-du-Rhône (30 personnes) à 15 heures, puis Bollène et Lapalud à 19 heures (75 personnes).

Participations financières en discussion

Il s'agissait de les informer sur ce qui s'est dit en réunion exceptionnelle de la Cigeet (Commission d'information des grands équipements

énergétiques du Tricastin) en préfecture de Valence vendredi dernier. Puis d'aborder par un dialogue ouvert les questions importantes : pourquoi une information si tardive, le choix des points de prélèvement, le problème de l'image (maisons d'hôtes...) et le processus d'indemnisation. Sur ce point, le maire de Lamotte-du-Rhône, Maurice Sabatier, jugeant la réunion « très productive et intéressante », indique qu'il devrait se mettre en place dans les jours prochains, la part financière des uns et des autres restant en discussion. Encore faudra-t-il arriver à évaluer au cas par cas les préjudices subis.

Indemnisations

Mais pour « assurer un avenir plus serein », Maurice Sabatier insiste sur l'extension du réseau d'eau public à étudier en partenariat avec Aréva et le syndicat RAO (Rhône-Aygues-Ouvèze), avec, pour Jean-Pierre Lambertin, maire de Lapalud et vice-président du Conseil général, « des fonds d'Aréva. ».

Les personnes concernées par ces problèmes n'étaient pas toutes présentes à ces deux réunions, car chez Socatri on insistait hier sur la difficulté à les identifier toutes. C'est pourquoi des représentants d'Aréva passeront dans les mairies des communes touchées afin de recueillir des listes de noms les plus exhaustives pour monter des dossiers de demande d'indemnisation. Déjà hier matin, une réunion en préfecture avait rassemblé élus et responsables d'Aréva pour un "retour d'expérience" et tirer les conséquences de l'évènement : gain de temps, amélioration du dispositif d'information des populations, poursuite des analyses... Mais avant que le dossier soit clôt, d'autres réunions et concertations auront sûrement encore lieu.

